

Les pièges de la mer et des Grands Lacs

Le commandant Cousteau et le Saint-Laurent.

→ çais), régime administratif adapté aux besoins des collectivités autochtones, définition des droits territoriaux à garantir. « Je rejette une fois de plus, a dit M. Trudeau, au nom du gouvernement et du peuple canadien, les notions d'assimilation et d'extinction des peuples autochtones. Je les rejette aussi résolument »

Les données du dernier recensement décennal du Canada (1981) permettent pour la première fois de préciser le nombre total des autochtones. Alors qu'on s'en était tenu jusque-là aux notions d'Indiens inscrits (sous statut) et d'Inuit (ou Esquimaux), le formulaire que les recenseurs ont eu à remplir comportait une question sur le « groupe ethnique ou culturel » auquel le recensé déclarait appartenir. Pour les autochtones, quatre réponses étaient possibles : Inuit, Indien inscrit, Indien non inscrit, Métis. Le dépouillement des réponses a eu pour effet d'accroître dans de fortes proportions le nombre des autochtones recensés : aux Indiens inscrits (292 700) et aux Inuit (25 390) sont venus s'ajouter les Indiens hors statut (75 110) et les Métis, issus d'autochtones et de non autochtones (98 260). Soit un total de 491 460 autochtones sur une population canadienne de 24 083 496 habitants. Le dénombrement des autochtones ainsi obtenu témoigne de la conscience que les répondants ont de leur origine ethnique, c'est-à-dire de leur identification à un groupe.

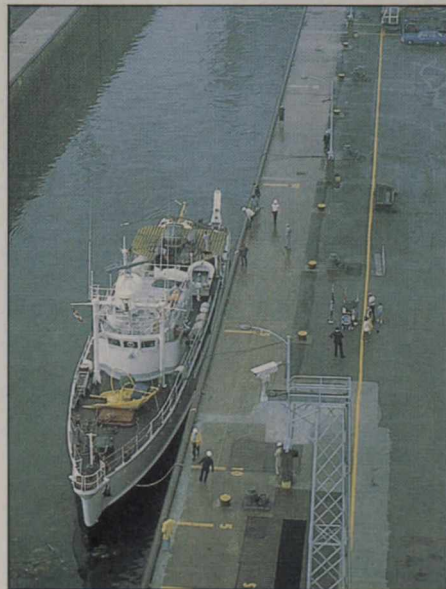
ment que la notion d'indépendance complète ou de souveraineté absolue comme base des rapports entre les peuples autochtones et tout gouvernement dans le cadre de la fédération. Ces deux extrêmes se situent au-delà de la gamme des choix que nous sommes disposés à envisager au cours de ce processus. En disant cela, je ne cherche pas à fermer la porte à une libre discussion, mais à circonscrire les choix proposés, qui se situent entre ces deux extrêmes ». Au terme de la conférence d'Ottawa, les membres des délégations autochtones se sont montrés assez optimistes pour poursuivre les discussions ainsi entamées. L'un d'entre eux a dit à un journaliste : « Vous dites que nous n'avons acquis que des principes. Qu'avez-vous contre les principes ? Les retombées viendront. Nous les négocierons, mais nous ne troquerons pas trente mille ans d'histoire contre des dollars ». ■



Vierge il y a encore quatre cents ans, le bassin hydrographique du Saint-Laurent, l'un des plus importants du monde, est aujourd'hui le centre d'une des régions les plus industrialisées de la planète. Il ne pouvait qu'attirer l'écologiste qu'est le commandant Cousteau. Celui-ci entreprend en 1980 de l'explorer. Ayant embarqué à Halifax (Nouvelle-Écosse) au mois de juin, avec toute son équipe, sur la *Calypso*, son navire océanographique qui emporte une soucoupe de plongée et un hélicoptère, il traverse le golfe du Saint-Laurent, puis il remonte le fleuve et gagne les Grands Lacs. Deux films, coproductions de la Cousteau Society et de l'Office national du film du Canada, retracent le périple : *Les pièges de la mer* et *Du grand large aux Grands Lacs*.

Le premier film suit la *Calypso* de son port de départ jusqu'à l'île d'Anticosti. Cousteau passe d'abord à Saint-Pierre-et-Miquelon, remonte la baie des Trépassés, aborde à l'île Funk. Cette île minuscule de la mer du Labrador joue les personnages historiques : c'est sur son sol que Jacques Cartier a fait ses premiers pas canadiens. C'est elle aussi qui, malheureusement, connut au siècle dernier l'extermination des Grands Pingouins. Elle sert aujourd'hui de réserve à des milliers de marmettes, sortes de pingouins, qui s'y rassemblent pour pondre et couvrir. On compte en été plus de cinquante oiseaux au mètre carré. L'île Funk est comme une introduction aux problèmes qui intéressent le plus Cousteau dans cette région, celui de la survie des espèces et, partant, celui de la pêche. Les eaux de Terre-Neuve sont justement réputées pour l'abondance de leurs ressources halieutiques. Les plongeurs de Cousteau se sont glissés le long d'un iceberg jusqu'à quatre cents mètres de profondeur. Le fond est, dans cette zone,

froid et désolé, recouvert de pierres coupantes, mais les eaux fourmillent d'organismes microscopiques, de crustacés, de poissons de toute sorte, de mammifères. Des chabots aux allures de crapaud y poursuivent en grognant des limandes affolées. On sait toutefois que la ponction incessante que subit le poisson, sous l'effet conjugué des filins et des pompes, provoque une réduction sensible des stocks. N'est-il pas temps, demande Cousteau, de reconsidérer les relations que l'homme entretient avec l'élément marin ? Faute de trouver au large leur nourriture habituelle, faite de calmars et de capelans, les baleines et les phoques se rapprochent des côtes et se prennent



La Calypso remonte la Voie maritime du Saint-Laurent.

dans les filets, qu'ils détériorent ou dans les mailles desquels ils trouvent la mort.

Secoué par le mauvais temps, la *Calypso* quitte les fjords de Terre-Neuve et franchit le détroit de Belle-Isle. Après les îles de la Madeleine battues des vents, il atteint l'île d'Anticosti et ses immenses forêts de conifères. Commence alors le deuxième film. Suivant les traces de Cartier, Cousteau et son équipage

→